

7.2 Consommation et épargne des ménages

En 2022, la **dépense de consommation finale des ménages** en volume ralentit et achève son rebond entamé en 2021 (+2,1 %, après +5,1 % en 2021 et -6,6 % en 2020) ► **figure 1**. La **consommation finale effective des ménages**, incluant les dépenses individualisables financées par la collectivité, ralentit également : après un fort rebond de 5,9 % en 2021, elle augmente de 2,4 % en volume. Les dépenses des administrations publiques, qui ont fortement augmenté en 2021, décélèrent également (+2,9 %, après +8,5 % en 2021) sous l'effet notamment de la stabilisation des dépenses de santé. Le prix des biens et services consommés par les ménages accélère fortement (+4,8 %, après +1,5 % en 2021), du fait notamment de la nette augmentation des prix de l'énergie et de l'alimentation.

La part des **dépenses pré-engagées** dans le **revenu disponible brut** repart à la baisse après une stabilisation en 2021 (27,9 %, après 28,5 % en 2020 et 2021) ► **figure 2**. En 2022, les dépenses liées au logement, qui constituent plus des trois quarts des dépenses pré-engagées, diminuent de 0,7 % en volume (après +2,7 % en 2021) du fait d'une moindre consommation d'électricité et de gaz. Les loyers (réels et **imputés**), qui représentent 19,0 % de la dépense de consommation finale, augmentent de 1,3 % (après +1,5 % en 2021). Les dépenses en entretien et réparation du logement ralentissent fortement (+1,1 %, après +13,2 % en 2021).

En 2022, la dépense de consommation des ménages en produits alimentaires et boissons non alcoolisées diminue de nouveau mais de façon plus marquée qu'en 2021

(-3,3 % en volume, après -1,0 %). Cette forte baisse intervient dans un contexte d'une très forte accélération des prix de l'alimentation (+6,8 % après +0,6 %).

À l'inverse, la dépense de consommation des ménages augmente de nouveau en volume sur d'autres postes malgré la hausse générale de l'inflation. Certains de ces postes ont connu une chute sans précédent de la consommation en 2020, en lien avec les restrictions consécutives à l'épidémie de Covid-19, puis un rebond en 2021. C'est notamment le cas des dépenses en hôtels, cafés et restaurants qui augmentent de 36,7 % en 2022 (après +15,5 % en 2021). Les dépenses en habillement et chaussures sont, elles aussi, de nouveau en hausse (+6,1 % après +10,2 %), tout comme les dépenses en transports (+5,1 % après +10,2 %) ou en loisirs et culture (+9,2 % après +7,8 %).

Les dépenses à la charge des ménages en matière de santé (+2,0 %) et d'éducation (+1,9 %) augmentent bien plus modérément qu'en 2021 (respectivement +15,7 % et +12,6 %).

En 2022, le revenu disponible brut de l'ensemble des ménages est en forte hausse (+5,1 %, après +4,2 % en 2021). Cependant, le pouvoir d'achat du revenu disponible brut n'augmente que de 0,2 % (après +2,6 % en 2021) du fait de la hausse des prix des biens et services consommés par les ménages (+4,8 %). En 2022, le **taux d'épargne** des ménages baisse de façon nette et perd 1,6 point après avoir déjà perdu 1,9 point en 2021 ; il s'établit en 2022 à 17,4 % du revenu disponible brut ► **figure 3**. Il reste néanmoins à un niveau nettement plus élevé qu'avant-crise (15,1 % en 2019). ●

Définitions

La **dépense de consommation finale des ménages** comprend les dépenses effectivement réalisées par les ménages résidents pour acquérir des biens et des services destinés à la satisfaction de leurs besoins.

La **consommation finale effective des ménages** inclut tous les biens et les services acquis par les ménages, qu'ils aient fait l'objet d'une dépense directe des ménages ou été financés par la collectivité (par exemple, dépenses remboursées par la Sécurité sociale ou allocation logement).

Le **revenu disponible brut** des ménages est le revenu dont disposent les ménages pour consommer ou investir, après opérations de redistribution. Il correspond donc aux revenus primaires (revenus d'activité et revenus de la propriété) majorés des prestations sociales en espèces et diminués des cotisations et des impôts versés.

Le **taux d'épargne** mesure la part du revenu disponible brut qui n'est pas utilisée par les ménages en dépense de consommation finale. Il est égal au rapport entre l'épargne des ménages et le revenu disponible brut.

Dépenses pré-engagées, loyers imputés : voir *Glossaire*.

Pour en savoir plus

« Les comptes de la Nation en 2022 - L'activité économique achève son rebond, sur fond de forte hausse des prix », *Insee Première* n° 1950, mai 2023.

► 1. Évolution de la consommation finale des ménages par fonction

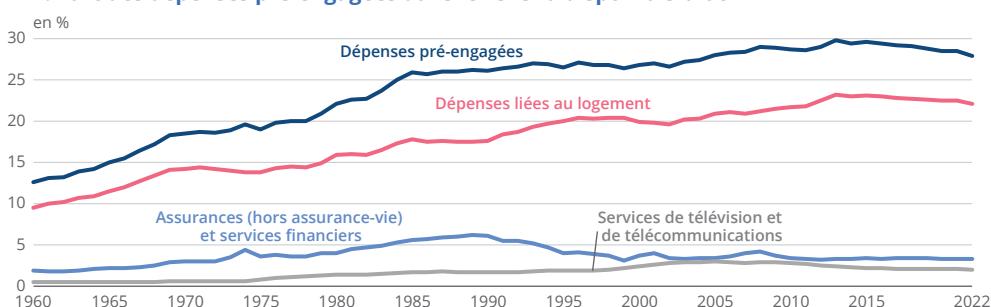
Poste de consommation	Variation en volume au prix de l'année précédente						Coefficient budgétaire ¹	en %
	2017	2018	2019	2020	2021	2022		
Alimentation et boissons non alcoolisées	0,4	-0,4	-0,3	4,1	-1,0	-3,3	13,5	
Boissons alcoolisées et tabac	-0,2	-2,6	-3,3	1,4	-1,6	-3,9	3,8	
Articles d'habillement et chaussures	1,3	-2,4	0,5	-16,3	10,2	6,1	3,3	
Logement, chauffage, éclairage, dont :	0,7	1,4	1,9	0,4	2,7	-0,7	26,7	
loyers (imputés et réels)	1,3	1,9	2,6	1,2	1,5	1,3	19,0	
entretien et réparation des logements	0,9	0,9	1,2	-7,1	13,2	1,1	1,7	
Équipement du logement	2,3	0,5	2,1	-1,2	6,3	-5,2	4,6	
Santé (dépenses à la charge des ménages)	0,6	1,0	1,3	-7,1	15,7	2,0	4,1	
Transports	3,7	2,1	1,6	-20,4	10,2	5,1	13,8	
Communications	2,8	3,6	4,0	2,0	2,3	3,2	2,4	
Loisirs et culture	1,9	1,4	2,6	-11,8	7,8	9,2	8,1	
Éducation (dépenses à la charge des ménages)	8,1	-1,1	3,1	-7,4	12,6	1,9	0,5	
Hôtels, cafés et restaurants	4,2	4,0	4,5	-32,2	15,5	36,7	8,3	
Autres biens et services	2,7	1,3	0,8	-5,0	4,8	2,2	12,6	
Dépense de consommation finale des ménages	1,5	1,0	1,8	-6,6	5,1	2,1	100,0	
Dépense de consommation financée par la collectivité	1,5	0,7	0,7	-6,0	8,2	3,3	///	
ISBLSM ²	1,6	0,2	1,3	-6,7	6,2	6,4	///	
Administrations publiques ³ , dont :	1,5	0,7	0,6	-5,9	8,5	2,9	///	
santé	2,9	1,9	1,4	-3,2	12,6	0,3	///	
éducation	0,3	0,6	0,0	-6,2	4,5	2,4	///	
Consommation finale effective des ménages	1,5	0,9	1,5	-6,5	5,9	2,4	///	

/// : absence de résultat due à la nature des choses.

- 1 Part de la dépense consacrée à un bien ou un service particulier (ou à une catégorie de biens ou services) dans la dépense de consommation finale des ménages. Pour que la somme des coefficients budgétaires soit égale à 100, le poids de la correction territoriale doit être ajouté (différence entre les achats à l'étranger des résidents et les achats en France des non-résidents), soit -1,8 %.
- 2 Dépenses des institutions sans but lucratif au service des ménages (organisations caritatives, clubs sportifs, etc.).
- 3 Dépenses des administrations publiques en biens et services individualisables.

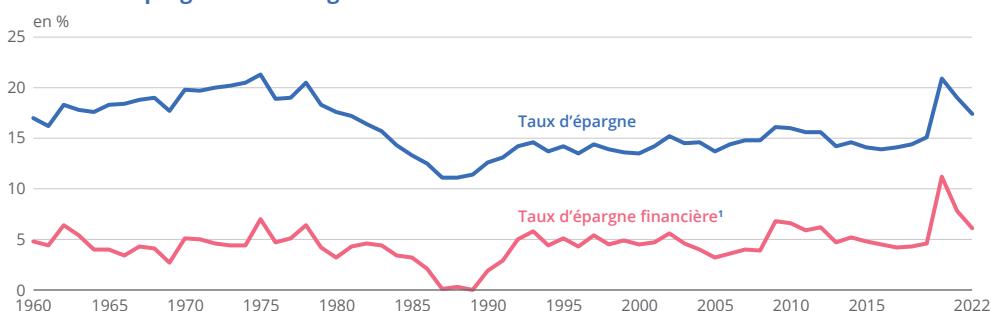
Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

► 2. Part des dépenses pré-engagées dans le revenu disponible brut



Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

► 3. Taux d'épargne des ménages



- 1 L'épargne des ménages peut être utilisée pour l'investissement, pour des placements financiers ou pour des remboursements d'emprunt. La capacité de financement des ménages correspond au solde de l'épargne et de l'investissement. Le taux d'épargne financière est le rapport de la capacité de financement au revenu disponible.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.